

Déclaration des élus du personnel du SNUDI FO 43 à la CAPD du 23 janvier 2020

Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Depuis le 5 décembre, les salariés du public et du privé et en particulier ceux de l'Education Nationale s'opposent par la grève à un projet de réforme des retraites qui vise à baisser radicalement le montant des pensions de tous, ne faisant que des perdants. Ce projet vise aussi à nous faire travailler plus longtemps.

Pas un établissement, pas une école du département n'a été épargné par la grève. Les rues du PUY ont vu défiler des milliers de personnes pour dénoncer un projet de réforme dont personne ne veut.

Après les scandales (Un secrétaire d'état qui « oublie » des déclarations d'intérêts, la légion d'honneur donnée à des promoteurs de fonds de pensions), malgré les mensonges du 1^{er} Ministre, la colère est toujours là et elle va encore s'exprimer extrêmement massivement demain 24 janvier, nouveau jour de grève interprofessionnelle. De nombreuses écoles seront une nouvelle fois fermées ou majoritairement en grève.

Et le gouvernement continue obstinément d'imposer une réforme dont personne ne veut, mais jusqu'à quand ?

Il présentera demain son projet rétrograde au conseil des Ministres, son Ministre BLANQUER profite du dossier des retraites pour ouvrir une pseudo revalorisation pour masquer la baisse des pensions. Il est même incapable de fournir les éléments chiffrés et comptables qui corroboreraient ses affirmations de maintien des pensions des enseignants au niveau actuel. La seule chose certaine c'est que le point d'indice est gelé une nouvelle fois pour 2022. Ce n'est pas le cas de la prime de certains hauts fonctionnaires a-t-on pu constater ces derniers jours.

En revanche, il envisage bien de nous faire travailler plus longtemps, d'alourdir encore nos missions. Le ministre Blanquer pense-t-il que les personnels sont corvéables à merci ?

Par ailleurs, le gouvernement met en œuvre sa loi de la Transformation Publique qui nie le droit aux personnels d'être représentés. Mardi 21 janvier, au CT Ministériel, le Ministre présentait ses intentions sur le mouvement des personnels (appelées LDG) qui désormais n'aura pour seule règle : l'arbitraire. Les atteintes à la représentation des personnels sont sans précédents. Il ne s'est trouvé aucune organisation syndicale pour l'approuver et le gouvernement s'apprête une nouvelle fois à passer en force. Quelle conception de la démocratie !

Ainsi vous vous apprêtez à élaborer une carte scolaire dans des conditions d'austérité rarement vues dans le département et vous refusez de communiquer les éléments aux représentants des personnels. (Soyez assurés que nous aurons ces informations, les personnels nous faisant largement confiance).

Qu'y a-t-il à cacher ? Des annonces fantaisistes sur la démographie scolaire, des enfants bien présents non comptabilisés, ...

L'ensemble des organisations syndicales s'est adressé à vous sur ce sujet, sans réponse à ce jour.

Les opérations de mutations interdépartementales se font en toute opacité sans que les représentants du personnel ne puissent vérifier les éléments de barème. Qu'y a-t-il à cacher ? Des passe-droits injustifiables comme nous en avons déjà eu l'expérience ?

Vous apprêtez-vous également à effectuer le mouvement des personnels sans aucun contrôle des représentants syndicaux, ni avant, ni pendant, ni après ? Qu'y aurait-il à cacher ? Des nominations à la tête du client, des postes à profil encore plus nombreux, des passe-droits en catimini ? Nous nous interrogeons.

Ce n'est plus l'Ecole de la confiance, mais l'Ecole de la défiance.

Alors, oui, les personnels sont en colère face au mépris affiché par leur ministre. Oui, les personnels sont en colère face aux dégradations de leurs conditions de travail. Oui les personnels sont en colère face aux pseudo-valorisations prévoyant une casse de leur statut. Oui les personnels sont en colère face à la casse de la fonction publique et la perte de leurs droits. Oui, les personnels sont en colère face à la baisse annoncée de leur retraite.

Oui, les personnels restent déterminés à défendre leurs droits et leurs acquis sociaux. Oui les personnels exigent le retrait du projet de réforme des retraites en l'état et l'ouverture de discussions prenant en compte toutes les propositions des partenaires sociaux.

Le vendredi 24 janvier, le gouvernement présentera son projet de loi sur la réforme au conseil des ministres. Mais le vendredi 24 janvier, la grève va se poursuivre et s'amplifier. Il faudra bien tôt ou tard que le gouvernement entende.